

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE FABRICATION DE MOUTARDE EN COTE D'IVOIRE »

Siège ABIDJAN ABOBO BAOULE PRES DU STADE D' ABOBO BAOULE, EN FACE DE KING CASH, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 23 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE FABRICATION DE MOUTARDE EN COTE D'IVOIRE »

Objet : Production et vente de moutarde.
Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO BAOULE PRES DU STADE D' ABOBO BAOULE, EN FACE DE KING CASH, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M TOTI BOGA GUY ALEXIS (GÉRANT), M N' GOH JEAN-FREDERIC TANGUY (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05358 du 06/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32409/GTCA/RC/2024 du 06/06/2024

